

1515 (9 OCTOBRE).

La duchesse d'Angoulmois et d'Anjou, régente, consulte la chambre des monnoyes sur le prix à mettre aux marcs d'or et d'argent et sur les ateliers à rouvrir.

Le vendredi 19 octobre, Jehan Molay, premier président de la chambre des comptes, et Loys de Poncher, trésorier, apportent la lettre de la régente.

Le 23, les généraux m^{es} répondent et conseillent de rouvrir :

Tours,
Angers,
Poitiers,
La Rochelle,
Montpellier,
Toulouse,
Bordeaux,
Limoges,
Bourges.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 62, fol. 153 r^o et v^o, et Z, 1^o, 61, fol. 32 v^o à 34 v^o.)